https://pierrealainmillet.fr/Un-drame-humain-et-social-2536



Un drame humain et social

- Logement -

Date de mise en ligne : lundi 8 février 2016

Date de parution : 8 février 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Communiqué de presse

Ce samedi 6 février, des locataires de la SACOVIV ont demandé l'intervention des pompiers devant une odeur forte se dégageant d'un appartement. Les pompiers après avoir forcé la porte découvre le cadavre d'un locataire dont le décès date visiblement de plusieurs jours, voire semaines.

Ce locataire était connu dans le quartier pour avoir des crises psychiatriques et de nombreux litiges avec ces voisins. La SACOVIV l'avait fait transférer aux services d'urgences psychiatriques à deux reprises en 2012 et 2013. En novembre 2014, lors d'une crise, il avait démoli le cadre d'une fenêtre de son appartement, jetant les morceaux à l'extérieur. La SACOVIV avait alors fermé l'appartement et prévenu les services hospitaliers que l'appartement n'était plus utilisable. La personne a été alors hospitalisée jusqu'en février 2015, puis hébergée dans un Hotel social jusqu'à août 2015.

La SACOVIV, tenue de reloger ce locataire, a travaillé pour un suivi médical renforcé avec un bail glissant contracté par une association spécialisée en lien avec la curatelle de monsieur .

Depuis, nous avions été interpellés à plusieurs reprises par les voisins se plaignant des nuisances sonores et des insultes qu'elles subissaient de cette personne, et la SACOVIV a transmis systématiquement l'information au service psychiatrique en charge du suivi.

Ce dispositif visant à protéger la personne malade et les locataires n'a pas empêché le drame de se produire.

Malheureusement, les souffrances psychiques ont atteint un tel niveau dans notre société que cela devient un des sujets de préoccupation des bailleurs. J'ai ainsi participé à une journée inter-bailleur organisée par la métropole et l'association des bailleurs, le 17 décembre dernier où les gardiens et agents ont discuté de ce qu'ils pouvaient faire face à des situations qui les dépassent, et qui sur le fonds, relèvent de services psychiatriques.

Ces situations de souffrances psychiques, qui s'expriment notamment par des suicides, sont le révélateur de notre société. Ils devraient conduire à un véritable plan d'urgence pour l'emploi, contre la précarité, pour le renforcement de services publics de santé, et notamment de santé psychique partout dans les villes. Il manque cruellement pour ces situations de structures d'accueil adaptées car le logement public même avec accompagnement ne permet pas un accueil sécurisé pour tous de ces personnes en souffrance.

Je présente à son frère, à ses proches mes plus sincères condoléances.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet